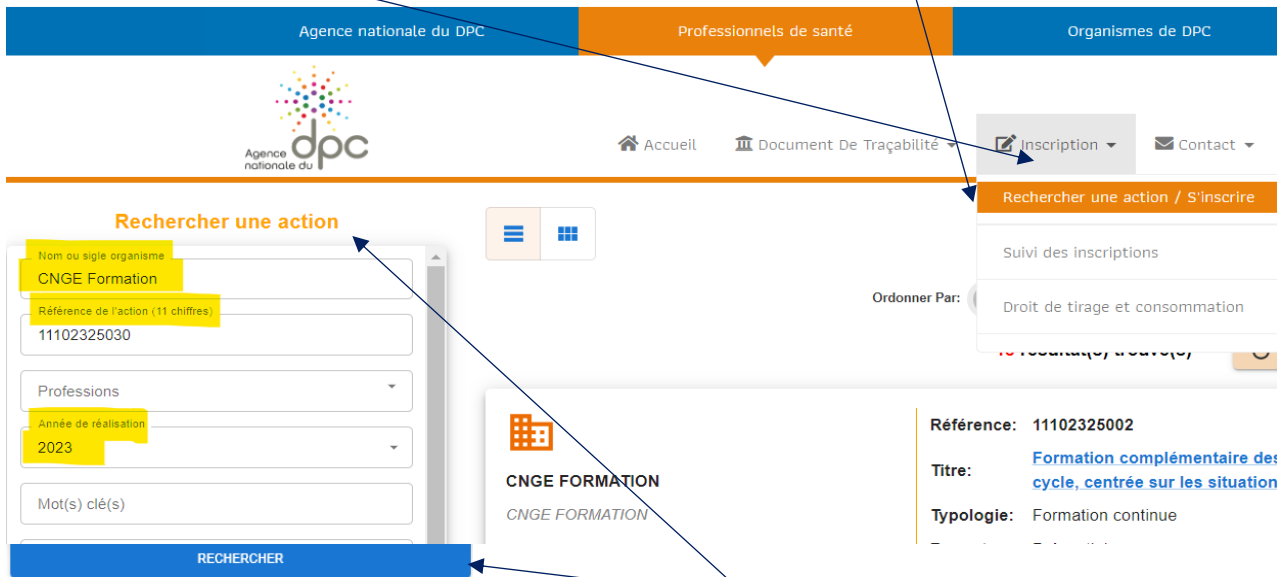


# S'inscrire à une formation sur l'ANDPC

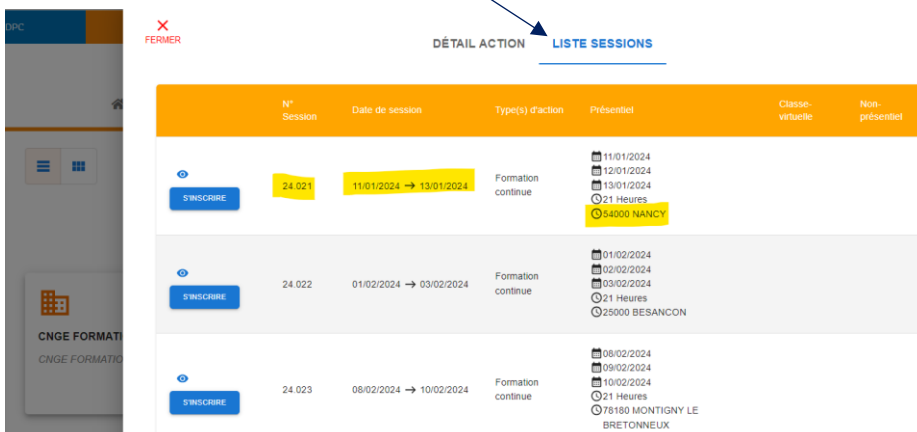
- 1/ Rendez-vous sur le site : <https://www.agencedpc.fr/professionnel/>
- 2/ Identifiez-vous pour vous connecter, ou créez un compte s'il s'agit d'une 1<sup>re</sup> inscription.
- 3/ Cliquez sur « Inscription », puis sur « Rechercher une action / s'inscrire ».



- 4/ Complétez les éléments surlignés en jaune dans le bloc « Rechercher une actions » puis « RECHERCHER ».
- 5/ Une nouvelle fenêtre s'ouvre avec la référence de la formation (ex. 11102325030).



- 6/ Cliquez sur « DETAILS » puis sur « LISTE SESSIONS »



- 7/ Choisissez le « N° session » (ex. 24.021) en vérifiant bien les dates et le lieu de la formation avant de cliquer « S'inscrire »

**A RETENIR :** pour participer à une formation organisée par CNGE Formation et financée par l'ANDPC, il vous faudra être inscrit sur l'ANDPC et sur [www.cnge-formation.fr](http://www.cnge-formation.fr) pour finaliser votre participation.